

LES POURPARLERS START

De nouvelles négociations sur la limitation des armes stratégiques nucléaires, commencèrent trois ans plus tard, soit le 29 juin 1982. Le président Reagan annonça la position générale des États-Unis avant le début officiel des entretiens. Il proposait d'effectuer les réductions en deux étapes. En un premier temps, le nombre de lanceurs passerait à 850, et celui des ogives montées sur missiles balistiques à 5 000. Le nombre de bombardiers serait limité à la première étape; mais les *ALCM* ne seraient pas touchés avant la seconde.

À l'ouverture des pourparlers, l'URSS réclama un gel des arsenaux stratégiques nucléaires et une réduction de 20 p. 100 des plafonds établis dans le cadre des pourparlers SALT. Cette proposition reprenait une position déjà avancée pendant ces derniers et préconisait d'interdire le déploiement (mais non la mise au point et à l'essai) de tous les missiles de croisière capables de frapper à plus de 600 kilomètres. Essentiellement, les Soviétiques proposaient d'appliquer aux *ALCM* les limites que le Protocole du Traité SALT II avait fixées pour les *GLCM* et les *SLCM*, et d'utiliser ces mêmes limites dans le cadre des pourparlers START.

Les Américains ne présentèrent leur contre-proposition, sous forme de traité provisoire, qu'en juillet 1983. Dans ce document, ils demandaient de nouveau de fixer à 5 000 le nombre maximal d'ogives montées sur missiles balistiques et de faire passer celui des lanceurs de 850 à 1 250. Par déférence pour l'URSS, les États-Unis ont alors retiré les *ALCM* de la deuxième étape, mais ils n'en ont limité le nombre qu'indirectement: 400 bombardiers furent autorisés, chacun ne pouvant porter plus de 20 *ALCM*.

On n'a proposé aucun plafond en ce qui a trait aux *GLCM* et aux *SLCM*. Puisque les *GLCM* faisaient l'objet des négociations FNI, Washington préférait ne pas en discuter dans le cadre des pourparlers START. Selon M. Strobe Talbott, le gouvernement Reagan envisagea de profiter de l'avance américaine au chapitre des *SLCM* pour amener Moscou à sanctionner une interdiction complète de ces derniers. Toutefois, comme cela avait été le cas pour les *ALCM*, on estima alors que l'engin avait une valeur militaire confirmée et qu'il était donc trop précieux pour faire l'objet de concessions.³

En 1983, les Soviétiques assouplirent quelque peu leur position sur les missiles de croisière. Ils proposèrent de compter les bombardiers porteurs d'*ALCM* comme s'il s'agissait de missiles mirvés (c'était là les dispositions des accords SALT), et ils continuèrent à réclamer l'interdiction complète des *GLCM* et des *SLCM* dont la portée excédait 600 kilomètres. En décembre 1983, l'URSS refusa de fixer la date de reprise des négociations, pour protester contre le déploiement des missiles *GLCM* et *Pershing II* américains en Europe.

Les nouvelles structures

Aux négociations START, le gouvernement Reagan a défini sa position au chapitre des réductions. La proposition américaine plaçait les bombardiers et les missiles de croisière dans une classe à part, plutôt que de les inclure dans une grande catégorie englobant missiles balistiques, bombardiers et missiles de croisières, comme

cela avait été fait dans le cadre des pourparlers SALT. De cette manière, les deux adversaires auraient un nombre égal de bombardiers et d'ogives montées sur missiles balistiques, de sorte que les structures des deux triades nucléaires seraient équivalentes.

Toutefois, les missiles balistiques, et en particulier les engins sol-sol (*ICBM*), ont toujours occupé une place privilégiée dans la triade soviétique. En effet, ces derniers portent 61 p. 100 du nombre total d'ogives en URSS (voir le tableau 1), tandis que la flotte de bombardiers n'a jamais représenté, en moyenne, plus de 6 p. 100 de l'arsenal stratégique total. Si les Soviétiques acceptaient le plan des Américains, ils auraient autant d'ogives montées sur missiles balistiques que les États-Unis, mais seulement le quart des 400 bombardiers mentionnés dans la proposition américaine. En supposant que l'URSS prenne cette dernière en considération, elle aurait à choisir entre deux options: soit accroître sa flotte de bombardiers (et son nombre d'*ALCM*) pour atteindre la limite, soit accepter que sa flotte et l'ensemble de son arsenal stratégique soient nettement inférieurs à ceux des États-Unis.

Aux négociations START, la proposition de l'URSS, qui préconisait d'appliquer la formule SALT, mais à des niveaux inférieurs, attestait qu'elle souhaitait rester libre d'intégrer à sa guise bombardiers et missiles balistiques tout en tenant compte des plafonds globaux fixés par les accords SALT. Ainsi, le plafond total serait le même pour les deux superpuissances, sans que l'URSS soit obligée de modifier la structure de sa propre triade. L'emploi de l'expression *charges nucléaires* par les Soviétiques pendant les négociations montrait aussi qu'ils voulaient attribuer une sorte d'équivalence aux ogives montées sur missiles balistiques et sur missiles de croisière, aux bombes à chute libre et aux missiles d'attaque à courte portée (*SRAM*).

Les pourparlers sur les armes nucléaires et spatiales

En mars 1985, les négociations ont repris en vertu de nouvelles lignes directrices. Ces nouveaux pourparlers ont eu trois objets distincts: les missiles à portée intermédiaire, les armements nucléaires stratégiques et les systèmes défensifs et spatiaux. La proposition initiale des États-Unis correspondait presque exactement à la position finale qu'ils avaient adoptée aux négociations START, et la réaction soviétique a été à l'avenant.

En septembre 1985, l'URSS a présenté une proposition tout à fait nouvelle réclamant une réduction de 50 p. 100 de l'arsenal stratégique. Elle révélait ainsi sa volonté d'opérer des réductions plus considérables qui se rapprocheraient beaucoup des niveaux proposés par Washington. Au chapitre des missiles de croisières, les Soviétiques sont revenus à la position qu'ils avaient adoptée aux pourparlers START et SALT, en exigeant l'interdiction de tous les missiles de croisière à longue portée, y compris les *ALCM*.

Les Américains ont répliqué en octobre 1985 en proposant, entre autres, de limiter à 350 le nombre des bombardiers lourds, dont 120 pourraient transporter des missiles de croisière. Alors qu'on ne s'y attendait pas, ils ont aussi proposé de fixer à 1 500 le nombre maximum autorisé d'*ALCM*. Ces limites étaient plus marquées que